

ARGILLIERS INFO

Eté 2016



Le mot du Maire

Est-il besoin de rappeler le contexte dans lequel se conduit aujourd'hui l'action municipale ? Marquées sur le plan des moyens par la diminution des ressources des collectivités locales combinée à un accroissement des charges et missions qui leurs sont dévolues au fil des années et des réformes, les communes se trouvent être aujourd'hui les plus exposées sur le plan financier.

Argilliers n'échappe pas à la règle et pour passer ce cap difficile tout en poursuivant une action dynamique, la vigilance et la responsabilité sont plus que jamais indispensables. Nous devons donc continuer de faire des efforts et des économies sur nos dépenses de fonctionnement dans tous les domaines.

Toutefois, après la dénomination des rues et la numérotation des habitations, nous poursuivrons nos actions d'aménagement en menant une opération sur la sécurité routière dans la commune, la remise en état de quelques chemins et une première tranche de travaux concernant l'accessibilité des bâtiments communaux.

Je vous invite à profiter des festivités de l'été (cinéma en plein air, fête votive, bus de la mer) et vous souhaite de bonnes vacances, du repos, des rencontres familiales pour ceux qui le peuvent.

Laurent BOUCARUT

Contacts mairie :

Tel/fax : 04 66 22 80 24

Courriels : mairie.argilliers@orange.fr

Site internet : www.mairie.argilliers.fr

Horaires ouverture public :

Mardi

8 h à 12 h

Mercredi

8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi

13 h à 18 h

LA VIE DE LA COMMUNE

L'ÉCOLE

Depuis l'ouverture de l'école en 2008, les élèves de CE2 au CM2 sont partis pour la 3^{ème} fois en classe verte, cette année à Méjannes le Clap. Une subvention de la mairie a permis de diminuer le coût de ce voyage de 20€ par élève.

Les activités périscolaires organisées par la mairie arrivent au terme de leur 2^{ème} année. Les élèves de l'école primaire ont pu profiter d'activités très variées : escrime, basket-ball, roller, tai-chi, relaxologie, création d'une BD, magie, arts plastiques et visuelles, langue des signes...). Nous tenons à remercier particulièrement les bénévoles grâce auxquels il nous a été possible de financer la mise en place d'une activité par semaine pour les élèves de moyenne et grande section de maternelles et grâce auxquels nous avons pu finaliser le planning pour la rentrée 2016/2017 : nous proposerons quelques nouveautés (initiation à la photo, initiation au théâtre, atelier d'écriture).

Deux bonnes nouvelles pour les parents : le règlement par CESU préfinancé est dorénavant possible pour payer le périscolaire (accueil, TAP) et nous avons pu maintenir les tarifs des activités périscolaires (TAP) au même niveau pour la rentrée 2016.

FINANCES

UNE ANNÉE DIFFICILE

La construction du budget communal 2016 a été un exercice fort compliqué pour l'ensemble du conseil municipal.

En effet nous devons faire face à des recettes en baisse, notamment les dotations de l'état et les fonds de solidarité reversés non plus à la commune mais à la communauté de communes.

Malgré la maîtrise des dépenses, la municipalité a été contrainte d'augmenter le taux communal de la taxe d'habitation, le portant à 12,64% soit au niveau des communes voisines similaires à la nôtre.

Le 1^{er} juin, le Maire et le 1^{er} adjoint en charge des finances, ont pu présenter nos difficultés devant les services de la Préfecture du Gard et la Trésorerie. Ils ont exposé l'ensemble des mesures que la commune a mis en œuvre pour réduire les dépenses de fonctionnement, montré que nous avons bloqué l'ensemble des investissements et surtout exprimé nos inquiétudes sur l'avenir de notre commune. En effet, nos finances permettent tout juste de couvrir les dépenses obligatoires (salaires, électricités, emprunts, etc...) et il n'est évidemment pas question de compenser le manque de recettes par une pression fiscale des habitants toujours plus importante.

Reconnaissant la situation particulière de la commune et les efforts réalisés pour maîtriser les dépenses, des débuts de solution ont été évoqués qu'il convient de valider en cours d'année.

L'ensemble du conseil municipal travaille dans cette optique pour à l'avenir pouvoir réaliser des travaux d'investissement bien nécessaires (cimetière et voirie)

URBANISME

NUMÉROTATION

La mise en place des noms de voies et la numérotation des habitations sont maintenant achevées sur le village.

Pour faire suite à la réunion publique organisée par la mairie pour informer les habitants sur cette mise en place, il nous paraît important de rappeler que cette numérotation a fait l'objet d'arrêtés municipaux, de la mise en place des plaques avec le nom des voies et de la distribution à tous les habitants de numéros pour chaque habitation.

Cette numérotation a ensuite été transmise à la préfecture du Gard, à la poste, aux services fiscaux, aux pompiers et au SAMU, à la gendarmerie et à la police intercommunale, à la Communauté de Communes, au Sictomu et à l'IGN pour la mise à jour des logiciels de navigation par GPS.

Pour la poste cette numérotation va permettre d'effectuer le tri automatique du courrier, ce qui veut dire que les anciennes adresses ne seront plus connues des services postaux et les habitants qui ne feraient pas les démarches de changement d'adresses pourraient à terme ne plus recevoir leur courrier. Il est donc très important que chaque habitant effectue progressivement son changement d'adresse vis à vis des administrations et de ses fournisseurs habituels.

Ces changements d'adresses peuvent s'effectuer par courrier, par internet en vous connectant sur le site « mon.service-public.fr » (voir le guide de communication de votre nouvelle adresse qui vous a été remis avec votre numéro).

Nous rappelons que le changement d'adresse sur les cartes grises de vos véhicules est obligatoire sous 30 jours. Celui-ci peut s'effectuer par internet ou en passant par la mairie. Vous recevrez alors un autocollant à apposer sur la carte grise.

A l'occasion de cette nouvelle numérotation le conseil municipal a souhaité baptiser la place du village **Place Mireille Tournigant** en hommage à une élue de la commune qui a en son temps œuvré pour son développement. De même le square des jeux pour enfants a été nommé **Square du 7-9 janvier 2015** en souvenir des attentats survenus à Paris dans les locaux de Charlie Hebdo et à l'Hyper Casher.

CIMETIERES COMMUNALES

La saisie informatique des informations sur l'ancien et le nouveau cimetière touche bientôt à sa fin. L'équipe municipale a longuement fouillé les archives communales pour retrouver des informations parfois poussiéreuses allant jusqu'aux années 1906 pour les plus vieilles tombes. L'aide de nos Anciens a été également très fructueuse et riche en souvenirs, un grand merci à eux.

Nous réfléchissons déjà à la mise en place d'un dépositaire, d'un jardin du souvenir ainsi que d'un Columbarium afin de mieux répondre aux nouvelles demandes. Le règlement du cimetière évoluera également dans ce sens.

ENTRETIEN DES CHEMINS ET DE LA VOIRIE

Des Argillérois ont signalé la nécessité de refaire certains chemins abimés et des travaux de taille. Ces travaux seront réalisés dans la limite de notre budget et des subventions que nous avons obtenues au titre des intempéries de 2015

Le département ne réalise plus les travaux de fauchage pour protéger l'environnement et l'écosystème. Il interviendra toutefois pour répondre aux besoins de visibilité sur les routes.

Les lampadaires sont éteints la nuit (2 heures du matin) pour des raisons d'économie d'énergie.

Le coussin berlinois qui avait été arraché près de l'école sera recommandé (financé par les amendes de police).

CULTURE

CONFERENCE BARON DE CASTILLE

Une conférence sur le baron de Castille et les « fabriques » est prévue début septembre. Elle sera animée par Mr De Seguin Cohors, descendant du baron. Plus d'informations dans les semaines à venir.

BUS DE LA MER

Du 5 juillet au 25 août, le Bus de la Mer de la Communauté de Communes du Pont du Gard permet aux argillérois d'aller aux plages du Grau du Roi chaque mercredi pour seulement 1 euro.

Les inscriptions se font en mairie aux horaires d'ouverture. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale

Départ à 8h00 de la Place Mireille Tournigant. Retour sur Argilliers à 19h30.

Renseignements : www.cc-pontdugard.fr

ou par téléphone au 04 66 37 67 67

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE

Horaires : Pour les horaires d'ouverture de l'été, merci de prendre contact par mail ou téléphone :

Contact : argilliers.bibliotheque@gmail.com // 06 83 95 67 49 (Aurélie Marteau)

ASSOCIATION DES BOISSETTIERS

LE 17 AVRIL, UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE À ARGILLIERS

- Œnologie et Gastronomie avec le Printemps de Vignerons
- Culture avec l'Art-Gi Expo et la chorale Méli-Mélo
- Sport avec la Balade d'orientation

Le Printemps des Vignerons

La 2^{ème} édition du Printemps des vignerons, a été une réussite totale avec plus de 350 visiteurs présents le 17 avril à l'école. Treize caves de la région étaient au rendez-vous sous le préau de l'école et dans la cour. Les vignerons ont raconté leur passion en faisant déguster leurs vins. Que de belles rencontres, la météo



étant également de la partie. La restauration avec les huîtres, tapas et autres assiettes de jambon et de fromages a été très appréciée. La devinette du nombre de bouchons dans la bonbonne a donné lieu à des estimations plus farfelues les unes que les autres.

Art-Gi Expo

En même temps, dans la salle plurivalente, se déroulait l'Art-Gi Expo, la première exposition de peintures, organisée par la municipalité. Nous y avons découvert des œuvres magnifiques de différents styles réalisées par des artistes exclusivement Argillières.

Un grand merci à tous les artistes : Muriel Albert, Valérie Andrieu, Renate Besnard, Sylvie Boucarut, Laurence Buvat, Martha Cathébras, Patricia Charlé, Marie-Louise Debord, Sylvie Maïdonis, Dominique Nouvel, Jany Ricci, Annie Payan, Béatrice Picq, Michelle Tassan.



En début d'après-midi, la chorale Méli-Mélo sous la direction de Marilou Emérial est venue interpréter quelques morceaux de son vaste répertoire qui ont été très applaudis.



La balade d'orientation,

Organisée dans le cadre d'Avril en Balade par le comité Gard Orientation a pu se dérouler normalement (le mauvais temps l'ayant annulé l'année dernière) entraînant les participants dans les chemins, de Bord-Nègre au centre du village.

JOURNÉE TAURINE VERS - ARGILLIERS LE 7 MAI

Pour la première fois, organisée en commun par le Comité des Jeunes de Vers Pont du Gard et Les Boissettiers d'Argilliers, une journée taurine a réuni les 2 communes. Une journée placée sous le signe de la bonne humeur qui a vu 2 longues menées de main de maître par la Manade de La Clastre sur les 4 kms du parcours.



LA FÊTE VOTIVE 2016 SE PRÉPARE

Ce sera les **vendredi 5 août, samedi 6 août et dimanche 7 août 2016.**

Cette année est particulière, l'association Les Boissettiers a vingt ans. Le thème de la fête sera basé sur cet anniversaire. Pour cette occasion, nous comptons sur la présence des anciens membres de l'association. Le programme ressemblera à celui des années précédentes, avec quelques surprises en plus pour les 20 ans. Il reste du travail à faire et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

SICTOMU

Pour promouvoir le compostage individuel, le syndicat met à disposition des habitants de son territoire deux types de composteurs en bois à tarif réduits, grâce aux subventions de l'ADEME, du Conseil Général du Gard et à sa participation.

Deux modèles sont disponibles ;

Composteur de 570 litres l 84 cm, p 99 cm, h 85 cm participation 20 €

Composteur de 400 litres l 72 cm, p 85 cm, h 84 cm participation 15 €

Ces composteurs sont en bois Epicéa ou Sapin du Massif du Jura traité en autoclave, ce qui permet une durabilité supérieur à 10 ans en condition normale d'utilisation.

Pour commander un composteur il vous suffit de remplir un bon de réservation à retirer en mairie ou à télécharger sur (<http://sictomu.org/composteurs.html>) et de le retourner au Sictomu accompagné du chèque de réservation, établi à l'ordre du Trésor Public, du montant de votre demande.

Il vous sera ensuite livré à domicile.

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous avez peut être constaté que le ramassage du reste (bacs marron) par le SICTOMU s'effectue maintenant à des horaires très matinaux. Ceci s'explique par une modification des tournées, par la disponibilité des hommes et du matériel. Nous vous conseillons donc dorénavant de sortir vos bacs la veille au soir, soit le mardi et le vendredi pour la deuxième collecte estivale qui commencera le 04 juillet et se terminera le 03 septembre.

APPRAUPO

L'association de Professionnels **APPRAUPO** (Association des **P**rofessionnels de **P**roximité **A**utour du **P**ont) a réussi à fédérer plusieurs dizaines d'indépendants exerçant leur activité sur le territoire de la Communauté de Communes du **P**ont du **G**ard.

Les 17 communes du secteur et limitrophes sont toujours concernées par la mise en place et le développement de cette association ambitieuse. L'année qui vient de s'écouler a vu la mise en place de notre site-annuaire (<http://www.annuaire-professionnels-pont-du-gard.com/>) avec la visibilité de tous les adhérents et de certains autres professionnels du territoire. L'augmentation de la visibilité de ces entreprises est en cours ... croisons les doigts... Par ailleurs, l'association a également développé en Avril dernier sa première grande réunion de l'année destinée à mieux faire connaître les acteurs disponibles pour les Entreprises, de la naissance à la transmission. Fort sympathiquement, la CCI, la CGPME, la Banque de France, la CMA, Initiative Gard, la Gendarmerie Nationale, l'Office de Tourisme, la CAPEB, un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit du travail et une expert-comptable/commissaire aux comptes ont répondu favorablement à notre appel pour rencontrer les Professionnels présents.

De plus, les élus communaux, intercommunaux et nos conseillers départementaux étaient également présents ainsi que notre député Patrice PRAT.

Vous pourrez trouver les témoignages de la presse sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/appraupo>).

N'hésitez pas à la visiter, à la partager et communiquer vos remarques aux membres du bureau.

Si vous êtes Professionnels du village ou si vous connaissez des Professionnels à la recherche d'ouverture de réseau et/ou qui pourraient être intéressés par une participation active à la vie associative du territoire, parlez leur de nous.

Il est toujours possible pour un adhérent d'intégrer le Conseil d'Administration ou le bureau, et ainsi de représenter sa commune.

Ne vous demandez pas ce que l'Association peut faire pour vous mais ce que vous pouvez faire pour l'Association.

Contacts pour tous renseignements:

* Alain MAUGER (Secrétaire) : 06-12-46-24-00

* Daniel AUGELLO (Président): 06-87-23-86-55

SITE INTERNET DU VILLAGE D'ARGILLIERS

Outre les comptes rendus des conseils municipaux, vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie du village.

Ce site est consultable par le lien suivant <http://www.mairie-argilliers.fr>